

Table des matières

Les Contrats AMAP variables

Ouverture et fermeture de commande

Engagements

Minimum de commande par distribution

Minimum de commandes sur la durée du contrat

3

3

3

3

4

Les Contrats AMAP variables

Comme le contrat AMAP classique, le contrat AMAP variable fonctionne avec un système de souscriptions. L'amapien s'engage à commander une certaine quantité de produits en signant un contrat avec le producteur.

Contrairement aux contrats AMAP classiques, il est possible de faire varier sa commande au fil des distributions.

L'engagement des amapiens se configure grâce aux options listées ci-dessous.

Ces options ne sont pas obligatoires et peuvent être laissées vides lorsqu'on configure le contrat.

Ouverture et fermeture de commande

Vous pouvez définir des délais d'ouverture et de fermeture de commande pour les commandes AMAP variables. Deux méthodes sont possibles :

- via les paramètres du catalogue, pour fixer un temps récurrent avant la distribution

Attention, le premier champs (ouverture) est en jours avant la date de distribution, et le second (fermeture) en heures avant la date de distribution.

- via l'onglet Distributions, pour fixer des dates spécifiques d'ouverture et de fermeture à chaque distribution

Important : Lorsque vous changez les valeurs de ces deux champs, cela va mettre à jour toutes les distributions futures pour y appliquer ces délais de commande. Si vous aviez personnalisé une date d'ouverture ou de fermeture de commande, cette personnalisation sera perdue.

Les dates d'ouverture/fermeture de commande peuvent être personnalisées par distribution via le bouton "dates" dans l'onglet "Distributions", ou dans la page "distributions" du catalogue (onglet "catalogues"), toujours avec le bouton "dates".

Engagements

Vous devez choisir l'une des 2 options ci-dessous. Il est également possible d'activer les 2 options sur un même contrat.

Minimum de commande par distribution

Définissez ici le montant minimum de dépense par distribution.

Si jamais aucune commande n'est enregistrée pour une distribution, la commande par défaut s'appliquera automatiquement.

Minimum de commandes sur la durée du contrat

Définissez ici le montant minimum que l'amapien doit dépenser auprès de ce producteur sur toute la durée du contrat.

Attention, si la souscription ne s'étale pas sur toute la durée normale du contrat, ou que des dates d'absences ont été définies, le montant minimum sera calculé au pro-rata du nombre de distributions réelles de la souscription.

From:

<https://wiki.cagette.net/> - Documentation Cagette.net

Permanent link:

<https://wiki.cagette.net/admin:contratsamapvariables?rev=1651825233>

Last update: **2022/05/06 08:20**

